**Mandat du CONSULTANT INDIVIDUEL**



**Nom du projet** : Messures d’Adaptation des projets Changements Climatiques

**Titre de l'article** : Evaluation technique de la thématique « Mesures d’Adaptation aux Changements Climatiques »

**Pays / Lieu d'affectation** : Mali

**Lieux de voyage prévus (le cas échéant)** : Kayes, Koulikoro, Sikasso, Mopti

**Date de début d'affectation** : October 15, 2022

**Durée de la mission / ou date de fin (le cas échéant)** : 25 jours

**Nom et fonction du superviseur** : Oumar TAMBOURA, Chef de l’Unité Environnement du PNUD Mali

**Modalités de paiement** : Retainer (based on certified completed deliverables)

**Dispositions administratives {Veuillez** préciser si l'espace de travail, l'équipement, les consommables, etc. seront fournis par le projet} : Non

**Méthode de sélection** : Desk review

1. **BACKGROUND**

Les projections prévoient que les Changements Climatiques entraîneront une très probable forte augmentation de température, une baisse de précipitations, et, en général, une hausse dans la variabilité intra-saisonnière. Ces effets climatiques ont un impact négatif sur les secteurs économiques clés : l'agriculture, l'élevage, la forêt, l'énergie, la santé et les infrastructures, affectant déjà les groupes vulnérables en particulier. La résilience est faible, principalement en raison de la dégradation de l'environnement, la forte dépendance des moyens de subsistance ruraux sur les activités économiques sensibles au climat, l'absence de filets de sécurité sociale et la faible capacité à faire face aux impacts du changement climatique.

Le Mali a élaboré un cadre politique d'une grande cohérence sur le climat. L’Adaptation aux Changements Climatiques continue d'être une grande priorité politique pour le Mali et ses partenaires techniques et financiers, même après la crise de 2012 et celle de 2020 avec des effets néfastes pour la stabilisation du pays. En dépit de ces progrès au niveau politique, il y a encore un manque d'information sur le climat (principalement au niveau régional et local), les connaissances sur les risques liés au climat, et de bonnes pratiques pour l‘adaptation aux Changements Climatiques. Le manque de capacité d'action des différents acteurs (collectivités, secteur privé et gouvernement) continue d'entraver la mise en œuvre efficace du cadre politique décliné en la Stratégie nationale sur les changements climatiques (SNCC) et son Plan d'Action National sur le Climat (PANC) et le Processus National d’Adaptation (PNA).

Plusieurs projets d’adaptations ont été mises en œuvre par les différents acteurs (Gouvernement et PTFs) dont le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) pour soutenir le Mali dans efforts de renforcement de la résilience des populations face aux effets néfastes des Changements Climatiques. Le premier projet d’adaptation appuyé par le PNUD a démarré en 2005. Et depuis le PNUD a mis en œuvre plusieurs autres projets.

1. **PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA MISSION**

L’objectif global est de capitaliser les interventions liées à la thématique « Adaptation aux Changements Climatiques »

De façon spécifique il s’agit de :

- Examiner la pertinence des interventions basée sur la réussite des projets et des priorités du Mali, du PNUD et des bailleurs de fonds potentiels pour les prochaines années ;

- Faire la synthèse des recommandations et des leçons tirées des projets qui permettent d’améliorer les futures interventions ;

- Développer des outils de communication sur la thématique « Adaptation aux Changements Climatiques »

1. **DESCRIPTION DES RESPONSABILITÉS / PORTÉE DES TRAVAUX**

L’évaluation doit fournir des informations fondées sur des données factuelles crédibles, fiables et utiles. Le Consultant examinera toutes les sources d’informations pertinentes, y compris les rapports indépendants ((Evaluation mi-parcours et Evaluation finale, Capitalisation et autre document).

Le Consultant doit suivre une approche collaborative et participative afin d’assurer une participation des structures gouvernementales, des autres Agences et partenaires du Mali, du bureau de pays du PNUD, des conseillers techniques régionaux PNUD, et autres parties prenantes principales.

La participation des parties prenantes est fondamentale à la conduite cette évaluation avec succès. Cette participation doit consister en des entretiens avec les parties prenantes qui assument des responsabilités liées au projet, à savoir entre autres : organismes d’exécution, hauts fonctionnaires et responsables des équipes de travail/d’activités, principaux experts et consultants dans les domaines liés à l’adaptation aux Changements Climatiques. Le Consultant fera des visites des terrains à partir d’un échantillon de projets.

1. **Produits livrables**

Les produits suivants rédigés en français seront livrés en version papier et électronique 1. Un rapport de démarrage qui détaille la méthodologie et le format du rapport d’évaluation

2. Un rapport d’évaluation des projets d’adaptation mis en œuvre par le PNUD au Mali

3. Un rapport des résultats des échanges tenus concernant le développement de produits de communication, y-compris les éléments (recommandations et leçons apprises) à inclure dans le film.

1. **exigences en matière de suivi/rapports**

Proposer une liste de projets à prendre en compte pour l’évaluation. Cela inclura les projets d’adaptation au changement climatique appuyés par le PNUD et quelques projets pertinents appuyés par d’autres agences au Mali et dans la région. La pertinence de ces projets sera discutée avant le début des revues et analyses. La pertinence sera basée sur la réussite des projets et des priorités du Mali, du PNUD et des bailleurs de fonds potentiels pour les prochaines années.

- Revoir l’ensemble des rapports produits pour les différents projets d’adaptation au Mali appuyés par le PNUD (rapports annuels, revues à mi-parcours, évaluation finale, etc.) et revoir les recommandations et leçons apprises issues de rapports finaux de projets appuyés par d’autres agences au Mali et dans la région.

- Consulter les différentes parties prenantes, y-compris, dans la mesure du possible, les évaluateurs et les acteurs locaux.

- Sur la base des recommandations et analyses conduites dans les rapports indépendants (Evaluation mi-parcours et Evaluation finale), proposer des recommandations générales pour les projets d’adaptation. Ces recommandations porteront sur les aspects techniques, sécuritaires, liés aux partenariats, à l’engagement des parties prenantes (avec un focus sur les femmes et jeunes), aux arrangements institutionnels, aux risques, etc. Ces recommandations devront aussi faire ressortir les opportunités pour les projets futurs, incluant les partenariats potentiels, en particulier avec le secteur privé.

- Formuler des recommandations pratiques spécifiques pour les projets en cours de mise en œuvre ou de formulation (y-compris au-delà des projets d’adaptation).

- Identifier des leçons tirées (positives et négatives) et travailler avec l’expert en communication pour développer des produits de communication pour différentes audiences – y-compris un film.

1. **LES EXIGENCES EN MATIÈRE D'EXPÉRIENCE ET DE QUALIFICATIONS**

Le/la consultant(e) doit être un professionnel confirmé des évaluations avec une expertise des aspects d’adaptation aux Changements Climatiques

Il/elle doit posséder les qualifications suivantes :

- Avoir au moins le niveau (BAC+ 5) en développement international, environnement, ou tout autre domaine pertinent ;

- Avoir une expérience professionnelle minimale de 5 ans ;

- Avoir de l’expérience en matière d’évaluation dans le domaine des changements climatiques avec des références solides pouvant attester de résultats atteints ;

- Des connaissances en adaptation aux Changements Climatiques

- Des connaisance en matière de communication sur les résultats ;

- Des capacités éprouvées à se déplacer en milieu rural ;

- Maitriser la langue française. La maitrise de l’anglais est un atout ;

- Une expérience avec les Nations Unies sera considéré comme un atout.

1. **LES DOCUMENTS À JOINDRE À LA SOUMISSION DES PROPOSITIONS**

Les demandeurs doivent présenter les documents suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| **Obligatoire** | **{Veuillez cocher** les cases appropriées} |
|  | Lettre d'intérêt/proposition, expliquant pourquoi le candidat s'estime le plus approprié pour le travail. |
|  | Lettre d'intérêt/proposition, fournissant une brève méthodologie sur la façon dont le travail sera mené et/ou abordé. |
|  | CV personnel, comprenant des informations sur l'expérience passée dans des projets / missions similaires et les coordonnées des personnes de référence. |
|  | Proposition financière |
|  | Lettre de confirmation d'intérêt et de disponibilité dûment remplie en utilisant le modèle fourni par le PNUD |

1. **PROPOSITION FINANCIÈRE**

(Une seule option doit être choisie. POUR LES CONTRATS DE RETENUE et/ou les ATL, VEUILLEZ DISCUTER AVEC L'UNITE DE MARCHES) :

**Contrat forfaitaire**

La proposition financière doit spécifier un montant forfaitaire total et des conditions de paiement autour de résultats spécifiques et mesurables (qualitatifs et quantitatifs) (c'est-à-dire si les paiements se font par tranches ou à la fin du contrat). Les paiements sont basés sur les résultats, c'est-à-dire sur la fourniture des services spécifiés dans le cahier des charges. Afin d'aider l'unité requérante à comparer les propositions financières, la proposition financière comprendra une ventilation de ce montant forfaitaire (y compris les frais de voyage, les indemnités journalières et le nombre de jours ouvrables prévus).

**OU**

**Contrats basés sur des honoraires journaliers**

La proposition financière précise les honoraires journaliers, les frais de voyage et les indemnités journalières indiqués dans des postes distincts, et les paiements sont effectués au consultant individuel en fonction du nombre de jours travaillés.

**Frais de voyage**

Tous les frais de voyage envisagés doivent être inclus dans la proposition financière. Cela comprend tous les voyages pour rejoindre le lieu d'affectation/les voyages de rapatriement. En général, le PNUD ne doit pas accepter des frais de voyage supérieurs à ceux d'un billet en classe économique. Si le CI souhaite voyager dans une classe supérieure, il doit le faire en utilisant ses propres ressources.

En cas de voyage imprévisible, le paiement des frais de voyage, y compris les billets, l'hébergement et les frais de terminal, doit être convenu entre l'unité opérationnelle concernée et le consultant individuel avant le voyage et sera remboursé.

1. LES **CRITÈRES D'ÉVALUATION {À** AJUSTER EN FONCTION DES BESOINS SPÉCIFIQUES DU **PROJET}**

* Niveau d'études - 10 points maximum

10 pts - Doctorat ; 5 pts - Spécialisation/Maîtrise ; 3 pts - Licence} ;

* Expérience professionnelle pertinente - 40 points maximum

(40 pts - 10 ans et plus ; 30 pts - 7-9 ans ; 20 pts - 5-6 ans ; 10 pts - 3-5 ans) ;

* Compétences linguistiques - 5 points maximum
* {5 pts - anglais et russe ; 3 pts - uniquement russe} ;
* Autres exigences - 15 points max.

Score technique maximum disponible - 70 points.

Méthode d'évaluation (une seule option doit être choisie) :

**Prix le plus bas et offre techniquement conforme**

L'attribution du marché est faite au titulaire dont l'offre a été évaluée et déterminée comme étant les deux :

a) réactif/conforme/acceptable (respectant pleinement les termes de référence fournis), et

b) offrant le prix/coût le plus bas

**OU**

**Analyse cumulative**

L'attribution du contrat est faite au titulaire dont l'offre a été évaluée et déterminée comme :

a) réactif/conforme/acceptable, et

b) avoir obtenu la note cumulative la plus élevée parmi un ensemble prédéterminé de critères techniques et financiers pondérés spécifiques à la demande de propositions.

\* Poids des critères techniques : 70%.

\* Poids des critères financiers : 30%.

Seuls les candidats ayant obtenu un minimum de 70 % de la note technique maximale disponible (49 points) seront pris en compte pour l'évaluation financière

Le nombre maximum de points attribués à la proposition financière est attribué à la proposition de prix la plus basse et sera égal à 30. Toutes les autres propositions de prix seront évaluées et se verront attribuer des points, selon la formule ci-dessous :

30 points [nombre maximum de points disponibles pour la partie financière] x [prix le plus bas de tous les prix proposés parmi les offres recevables] / [prix évalué].

La proposition qui obtient le score cumulé le plus élevé après addition du score de la proposition technique et de la proposition financière sera considérée comme l'offre la plus conforme et se verra attribuer un contrat.

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir votre offre technique et financiere en prix hors taxes au plus tard **le 10/10/2022 à 17.00 heures (heure de Bamako) uniquement par email à** [**receptionoffres.mali@undp.org**](mailto:receptionoffres.mali@undp.org)